

Déclaration de la CA élargie - Lundi 7 octobre 2024

L'abrogation de la réforme des retraites et le retour aux 62 ans, C'est maintenant !

Prononcé le 1er octobre dernier, le discours de politique générale du Premier ministre Michel Barnier confirme que celui-ci s'inscrit pleinement dans la continuité de la politique destructrice d'Emmanuel Macron, pourtant ultra-minoritaire et massivement rejetée lors des dernières élections européennes et législatives :

Retraites – Le Premier ministre s'est dit ouvert à des « *aménagements raisonnables* » de la réforme des retraites... à budget constant. Nous ne marchons pas dans cette combine. C'est pour son retrait pur et simple, puis son abrogation, que nous avons été des millions à faire grève et à manifester en 2023 : non aux 64 ans, non à l'allongement de la durée de cotisation, maintien de tous les régimes de retraite !

Dans cette situation et conformément au mandat du Comité Confédéral National de la Confédération générale du Travail – Force Ouvrière, la Commission Administrative de l'Union Départementale FO de Loire-Atlantique, en présence de 250 militants, décide :

- ❖ **de s'engager pleinement dans la réussite du meeting du samedi 26 octobre à Paris pour l'abrogation de la réforme des retraites ;**
- ❖ **d'engager une campagne de diffusion et collage : « l'abrogation de la réforme des retraites et le retour aux 62 ans, c'est maintenant ! » ;**
- ❖ **de s'adresser aux autres organisations syndicales du département, comme l'a fait le secrétaire général de notre Confédération au niveau national, pour préparer les conditions de la mobilisation, par la grève, pour obtenir satisfaction sur cette revendication.**

Austérité – Malgré l'état délabré de l'ensemble des services publics du pays, notamment des hôpitaux où l'on meurt dans les couloirs des urgences, Michel Barnier a annoncé un plan d'austérité qui correspond dans ses proportions à ce que la Grèce a subi avant son effondrement sous les coups de la Troïka (UE, Banque Mondiale, FMI).

C'est la récession assurée dans le pays alors même que l'industrie est aujourd'hui en difficulté, notamment dans le département avec les annonces des 225 suppressions de postes à Saunier Duval, de la fermeture de la centrale de Cordemais (1 500 à 2 000 emplois directs et indirects), des licenciements à General Electric, sans compter la baisse d'activité subie dans de nombreuses entreprises.

La Commission Administrative appelle tous les militants à participer aux actions décidées par le syndicat FO d'EDF Cordemais et la section FO de Saunier Duval pour le maintien des sites et le refus de tous les licenciements.

En l'absence de la prise en compte de nos revendications aux urgences de Nantes et à Mindin, elle mandate le bureau de l'UD pour organiser avec le syndicat FO du CHU de Nantes et celui de Mindin, d'ici la fin de l'année ou le début de l'année prochaine, une campagne de mobilisation déterminée pour :

- ❖ **La création de 120 lits d'aval et la création de 4 postes d'infirmières et d'aides-soignantes aux urgences du CHU de Nantes ;**
- ❖ **Le maintien des établissements de Mindin à Saint-Brévin et la création des places nécessaires sur tout le département.**

Marche à la guerre – En assurant de nouveau leur « plein soutien » au gouvernement génocidaire d'Israël en dépit des victimes de la colonisation à Gaza et en Cisjordanie, Emmanuel Macron et Michel Barnier encouragent la perspective d'une guerre généralisée dont les travailleurs et leurs familles seront les premières victimes, là-bas comme ici.

À la barbarie, nous opposons le mot d'ordre de **cessez-le-feu immédiat** en Palestine, comme au Liban, en Ukraine et partout dans le monde, d'arrêt des livraisons d'armes. C'est cette exigence que nous continuerons à porter dans les manifestations organisées dans le département.

Salaires, pensions et Sécurité Sociale – L'augmentation anticipée de 2 % du SMIC ne répond rien à la perte de salaire réel des travailleurs du fait de l'inflation, tandis que le gel de la revalorisation des pensions pendant 6 mois pénalise fortement nos retraités. L'absence de revalorisation du point d'indice pour 6 millions de fonctionnaires et agents publics est inacceptable, de même que les nouvelles coupes sombres annoncées au niveau de l'assurance maladie.



La Commission Administrative condamne ces mesures. Elle s'associera à toutes les initiatives prises pour s'y opposer.

Elle soutient ses syndicats, qui dans le secteur privé, par le rapport de force et la négociation collective, obtiennent des augmentations de salaire qui maintiennent le pouvoir d'achat des salariés.

Nantes, le 7 octobre 2024